
Compte rendu de la commission Industrie, Commerce, Artisanat du Conseil Local de Développement du 11 février 2010

Pourquoi cette commission ? (Présentation par les animateurs)

L'objectif des réunions de cette commission est de préparer les futurs contrats de développement de pays de Rhône Alpes (CDPRA) dans le cadre du conseil local de développement. Ce nouveau contrat de pays couvrira la période 2011 à 2016, l'ancien contrat se terminant fin 2010.

L'esprit et la volonté de la région sont d'être plus sélectif et pragmatique dans les actions qui seront financées (actions concrètes pour éviter le saupoudrage).

Trois commissions ont été mises en place au sein du conseil local de développement (CLD) afin de poursuivre la dynamique engagée par le syndicat de pays de Maurienne en proposant aux acteurs du territoire d'élaborer les bases d'un nouveau contrat de pays. C'est au sein du CLD que doit se conduire cette réflexion et qui se déclinera sur des propositions.

Trois commissions :

*commission industrie, commerce, artisanat,

*commission agriculture, tourisme, environnement

*commission vivre ensemble (culture, service à la personne, transport...)

Organisation :

Quatre réunions sont prévues les **11 février, 3 mars, 22 mars et 15 avril.**

L'enjeu de ces travaux est d'identifier un certain nombre d'objectifs et d'enjeux. Pour cela il nous a semblé important pour alimenter la réflexion et le débat, de partir de données économiques et sociales actuelles, du contenu de la charte et de son évaluation et du rendu de conclusions des ateliers prospective de fin 2009

Réactions suite à la présentation des données économiques et sociales :

Il est demandé:

*De diffuser les chiffres des emplois dans le secteur public et sur le nombre de seniors sur le territoire Maurienne. Maurienne expansion essaiera de donner des éléments d'information à la prochaine réunion.

*D'accentuer la dimension territoriale Maurienne dans les futurs projets.

*D'articuler nos actions dans le cadre du sillon alpin (ouverture sur l'extérieur).

*de donner de la transversalité dans les propositions qui seront retenues (lien entre les différents secteurs d'activité...).

Débat et échanges sur :

L'emploi et la formation

*Le problème de l'emploi des jeunes, des seniors et de l'employabilité est posé.

*Le maintien et le développement de l'activité économique et sociale sont exprimés par l'assemblée qui souhaite la création et la venue d'entreprises ainsi que le développement des entreprises existantes.

Propositions :

*Action de formation avec mutualisation des besoins pour développer l'employabilité et la mobilité.

*Mise en place d'une plate forme de formation sur la Maurienne.

*Développement du lien entre formation initiale et formation continue.

Le Lyon Turin

*Axe de communication à venir important. Il faut le faire vivre dans le cadre de l'aménagement du territoire. La gare TGV de saint Jean de Maurienne aura un impact sur la vallée.

*réflexion sur : avant, pendant et après le chantier, cela dans une démarche prospective. La formation étant au cœur du projet et de l'enjeu, dans la prévision de l'ouverture du chantier.

Propositions :

*Réhabilitation et rénovation du parc de logements du territoire, en vue du chantier par la future société concessionnaire de la ligne TGV.

*Maîtrise du foncier.

*Etude des modes de transports alternatifs. Problème de la diffusion à partir de la gare TGV de Saint Jean.

L'industrie

La détection des projets dormant doit être entreprise. Le savoir faire industriel est un de nos points forts.

Le problème de la transmission d'entreprises et des savoir faire surtout dans les TPE/PME doit nous interpeller.

Propositions :

*Diagnostic pour faire émerger les projets dormant.

*Mutualisation des moyens au niveau des TPE/PME dans le domaine de la formation, des services aux entreprises, du management...

Le très haut débit

C'est une nécessité pour la Maurienne. Un dossier structuré existe. Nous devons le réactualiser

Propositions :

- *Reprendre le dossier et le remettre à jour.
- *Elaborer un argumentaire étoffé.

Les Projets innovants

La géographie est un axe qui influence l'activité économique et sociale d'un territoire.

L'aménagement de l'espace est une donnée importante à intégrer dans l'aménagement du territoire ainsi que le développement des laboratoires dans la vallée.

Propositions :

*Présentation de Deux projets innovant (Extension du laboratoire souterrain sous le tunnel du Fréjus avec deux phases).

L'artisanat

Le manque d'artisans se fait cruellement sentir surtout pour les travaux de rénovation. Le problème nécessite un débat et une réflexion plus approfondis.

Les Energies renouvelables

Ce sujet a été abordé, il doit être également approfondi.

Les animateurs Michel Bailly et Christian Vanin
Le 15/02/2010